LE SITE SUCCESS26INV.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site a été créé le 24/08/2023. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/11/2023. Il est proposé des opérations de trading. N'ayant pas l'agrément de l'AMF, il n'a pas le droit de proposer le moindre produit aux épargnants français. Un jugement du 22 mars 2024 interdit aux fournisseurs de permettre l'accès à ce site.

Le site internet

Il a été créé le 24/08/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/success26inv.com

Nos recherches

Le site est ouvert. Il n'a pas d'agrément de l'AMF (autorité des Marchés Financiers). Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 20 72 80

Il s'inscrit dans une série intéressante :

success26inv.com	01 62 20 72 80
byou360invest.com	01 62 20 72 84
byou360invest.com	01 62 20 72 87
panda-life130.com	01 62 20 72 89

Le numéro 01 62 20 73 40

Il s'inscrit dans une série intéressante :

byou360invest.com	01 62 20 73 27
success26inv.com	01 62 20 73 40
panda-life130.com	01 62 20 73 59
panda-life130.com	01 62 20 73 81

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Jean Philippe DUHAMEL
- M. Laurent GARNIER
- M. Philippe AUBRET

Les forums

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/709469

Les règlements

Le site utilise :

La société polonaise CRYPTO YARD SP Z O O ayant l'IBAN FR76 2983 3000 0100 0000 0681 357

Il s'agit d'une plate-forme d'achat et de vente de crypto monnaie.

La société lituanienne UAB GLOBAL PLESK MODULAIRE FINANCE
La société polonaise SEVERIDE SP Z O O

Elle est aussi utilisée par le site frauduleux :

byou360invest.com

Le site skill-genic.com

Il est utilisé par d'autres sites frauduleux. Nous publions les recherches

https://adcfrance.fr/epargne/le-site-cartera-capital/

Les informations juridiques

Le site success26inv.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 07/11/2023.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Le Tribunal Judiciaire de Paris dans un jugement rendu le 22 mars 2024 a interdit sous les 15 jours de laisser l'accès à ce site frauduleux sur demande de l'AMF. Nous publions celui-ci :

Le-jugement-du-22-mars-2024-24-51095-du-TJ-de-Paris.pdf

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € ainsi qu'une participation financière de 50 € à notre action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.